

PROVENCE / ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

ANNONCES LEGALES HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

VAR

Tél. 04 91 57 75 39
toulonpub@lamarseillaise.fr



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Arrêté prescrivant l'enquête publique unique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et à la modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) pour les monuments historiques des ruines du château et de son parc, de la vacherie et de sa tourelle du XVI^e siècle, de la fontaine sise place de l'Hôtel de Ville, de l'oratoire Saint-Antoine et de la chapelle Saint-Estève

Par arrêté en date du 29 octobre 2021, le Maire de la commune de Tourves a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et sur la modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) pour les monuments historiques.

Le projet de PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale ; l'avis de l'autorité environnementale est joint au dossier d'enquête.
L'enquête se déroulera en Mairie de Tourves du 24 novembre 2021 à 09h00 au 24 décembre 2021 à 12h00 inclus.

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- En mairie de Tourves aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
- Sur un poste informatique comprenant le dossier d'enquête publique mis à disposition du public à la mairie de Tourves ;
- Sur le site internet suivant : <https://www.tourves.fr>

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations, à compter du 24 novembre 2021 à 09h00 au 24 décembre 2021 à 12h00 inclus :

- Soit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie ;
- Soit les adresser par écrit à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur, en mairie de Tourves - Place de l'Hôtel de Ville - 83 170 Tourves ;
- Soit par mail à l'adresse : plu@tourves.fr

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie aux dates et heures suivantes :

- Mercredi 24 novembre 2021 de 09h00 à 12h00
- Lundi 29 novembre 2021 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 3 décembre 2021 de 09h00 à 12h00
- Mardi 7 décembre 2021 de 09h00 à 12h00
- Samedi 11 décembre 2021 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 15 décembre 2021 de 14h00 à 17h00
- Mardi 21 décembre 2021 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 24 décembre 2021 de 09h00 à 12h00

Caractéristiques principales du projet de révision du PLU:

- Prendre en compte les dispositions des lois du 3 août 2009 « Grenelle I », du 12 juillet 2010 « Grenelle II », du 24 mars 2014 « ALUR », du 13 octobre 2014 « D'avenir pour l'agriculture » ;
 - Permettre un développement maîtrisé de l'urbanisation en conservant une qualité de vie harmonieuse ;
 - Se doter d'équipements publics répondant aux besoins de la population ;
 - Permettre un développement de l'économie locale et favoriser l'attractivité touristique ;
 - Prendre en compte les milieux naturels, les sites, les paysages remarquables ainsi que le patrimoine communal et assurer leur préservation ;
 - Prendre en compte les risques naturels présents sur le territoire.
- Caractéristiques principales du projet de modification du périmètre délimité des abords (PDA) :
- Modifier le périmètre de protection de 500 mètres des Monuments Historiques de la commune :
 - Oratoire, monument historique inscrit le 18 septembre 1937 ;
 - Ruines du château de Valbelle, monument historique classé le 24 novembre 1967 ;
 - Parc du château de Valbelle, monument historique inscrit le 30 juillet 2003 ;
 - Tour du XV^e siècle, monument historique classé le 21 novembre 1921 ;
 - Bâtiment de la ferme de la Vacherie, monument historique classé le 21 décembre 1922 ;
 - Bâtiment de la ferme de la Vacherie, monument historique inscrit le 21 juillet 1939 ;
 - Fontaine de la Place de l'Hôtel de ville, monument historique inscrit le 24 février 1926
 - Chapelle Saint-Estève, monument historique classé le 24 juin 1946.

Décision pouvant être adoptée au terme de l'enquête :

Cette enquête publique unique a pour objet de permettre à la population et à toutes personnes intéressées d'examiner le projet de révision du PLU, ainsi que le projet de modification du PDA, et de formuler des remarques et observations préalablement à l'approbation du document.

À l'issue de cette enquête, le conseil municipal pourra approuver la révision du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du Commissaire-Enquêteur.

À l'issue de cette enquête et au vu des conclusions de Monsieur le commissaire enquêteur, le préfet consultera la commune pour obtenir son accord ; la commune devra encore délibérer favorablement sur la création du PDA.

Modalités relatives à l'enquête :

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées par courrier, auprès de Monsieur Jean-Michel Constans, Maire de Tourves, Place de l'Hôtel de Ville, 83 170 Tourves, ou par téléphone au 04 94 37 00 05.

Monsieur Jean-Michel PORCHER a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulon.
À l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé

par le Commissaire-Enquêteur, qui rencontrera sous huit jours le Maire de Tourves afin de lui communiquer un procès-verbal de synthèse des observations. Dans un délai de quinze jours, le Maire pourra éventuellement produire ses observations. Le Commissaire-Enquêteur rendra son rapport et ses conclusions motivées, dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête, accompagné du registre et pièces annexées.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet suivant : <https://www.tourves.fr>, et ce pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

202101775



AVIS

« Conformément à l'article R5321-14 du Code des Transports, la commune de Sanary-sur-Mer informe les usagers du port que le projet des tarifs pour l'année 2022 des ports communaux est consultable sur le tableau d'information de la Capitainerie du port de Sanary-sur-Mer. »

202101932



AVIS RECTIFICATIF

Suite à l'avis d'Enquête Publique paru dans nos colonnes de La Marseillaise le 30 octobre et 19 novembre 2021 concernant la modification du SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE. Il fallait lire pour la permanence du commissaire enquêteur de la Mairie de GRIMAUD :

Jeudi 2 décembre 2021 de 14h à 17h et Mercredi 15 Décembre 2021 de 9h à 12h Le reste est sans changement.

202101919



Commune de Bagnols-en-Forêt, Var

AVIS D'INFORMATION

relatif à la prescription de la Révision n°1 du Plan local d'urbanisme

La Commune de Bagnols-en-Forêt informe la population que le Conseil municipal a prescrit la Révision n°1 du Plan local d'urbanisme par délibération n°63 du 18 novembre 2021.

- La délibération susvisée est affichée et publiée :
- Sur le panneau d'affichage légal (porche de la mairie)
 - A l'accueil de la mairie
 - Sur le site internet de la Commune : <https://www.bagnolsenforet.fr/page40.html>
 - Sur le portail national de l'urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>
- Des informations complémentaires peuvent être obtenues en Mairie (contact : Christophe RAVALLEC, tel : 04 94 40 31 50).
Signé le 21 novembre 2021 par M. René BOUCHARD, le Maire.

Mairie de Bagnols-en-Forêt, 1 place de la Mairie, 83608 BAGNOLS-EN-FORÊT CEDEX 04 94 40 31 50 - www.bagnolsenforet.fr

202101928



Commune de Bagnols-en-Forêt, Var

AVIS D'INFORMATION

relatif à l'approbation de la Modification n°2 du Plan local d'urbanisme

La Commune de Bagnols-en-Forêt informe la population que le Conseil municipal a approuvé la Modification n° 2 du Plan local d'urbanisme par délibération n°62 du 18 novembre 2021.

- La délibération susvisée est affichée et publiée :
- Sur le panneau d'affichage légal (porche de la mairie)
 - A l'accueil de la mairie - Sur le site internet de la Commune : <https://www.bagnolsenforet.fr/page40.html>
 - Sur le portail national de l'urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>
- Les pièces jointes à la délibération (dossier complet de Modification du P.L.U) sont téléchargeables sur le site internet de la Commune.
Des informations complémentaires peuvent être obtenues en Mairie (contact : Christophe RAVALLEC, tel : 04 94 40 31 50).
Signé le 21 novembre 2021 par M. René BOUCHARD, le Maire.

Mairie de Bagnols-en-Forêt, 1 place de la Mairie, 83608 BAGNOLS-EN-FORÊT CEDEX 04 94 40 31 50 - www.bagnolsenforet.fr

202101929

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 03/11/2021, il a été constitué une SAS dénommée :

ROOMYS

Capital social : 15 000 euros.
Siège social : 153 PROMENADE ROSE 83270 SAINT CYR SUR MER
Objet : GLACIER CREPERIE

Président : M. LEAL Johan demeurant 5 ALLEE ALBENIZ 13008 MARSEILLE

Directeur General : M. VILLARROYA Jean Christophe demeurant 151 TRAVERSE DE LA GOUFFONNE 13009 MARSEILLE

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULON.

202101920

Aux termes d'une AGE en date du 13/04/2021, l'associé unique de la société APPLITECH, SARL a associé unique au capital de 8.000 €, dont le siège social est sis 81 rue d'Ollioules, ZAC la Millone, 83140 Six Fours les Plages, RCS TOULON 432 617 843 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 13/04/2021, et sa mise en liquidation amiable. La SELARL XAVIER HUERTAS & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Xavier HUERTAS, administrateur Judiciaire à Nice, sise 1 rue Lamartine, CS 81041, 06050 Nice Cedex 1 a été désignée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, adresse sus-mentionnée, où la correspondance et tous actes ou documents concernant la liquidation devront être adressés ou notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Toulon. Pour avis.

202101917

**Publications
d'annonces légales
et judiciaires**

**RAPIDITÉ, EFFICACITÉ
sur 4 départements (13/83/30/34)**

Votre contact :
ipp@lamarseillaise.fr / 04 91 57 75 34
Devis sur demande

La Marseillaise

Il existe d'autres voix,
on vous le dit tous les jours

